



# L'ACTION MUNICIPALE À MI-MANDAT

## 86% D'ENGAGEMENTS TENUS

Pour une ville...





Je vous souhaite une très bonne lecture de ce bilan dont une version synthétique est également consultable dans votre journal « Pontarlier votre ville ». Je vous invite bien entendu à nous faire part de vos remarques sous la forme qui vous conviendra (courrier, courriel,...).

## PONTARLIER

### Directeur de la publication

Patrick Genre

### Équipe rédactionnelle :

L'équipe municipale et l'équipe de direction de la Ville de Pontarlier

**Coordination :** Julie Verger

**Administration - Secrétariat de rédaction :** Julie Verger

**Crédit Photos et Illustrations :**

Ville de Pontarlier

### Conception et mise en page :

Scoop Communication et Service de communication de la Ville de Pontarlier



S'engager pour sa ville, c'est avoir l'ambition d'assurer son développement, d'accroître son attractivité, mais également d'asseoir sa notoriété.

L'action municipale ne se fonde pas uniquement sur les promesses d'une campagne électorale, notre feuille de route se nourrit également de propositions qui émergent tout au long du mandat. Autant d'engagements qui répondent aux préoccupations quotidiennes des Pontissaliens et Pontissaliennes.

Cette période de mi-mandat est l'occasion de faire un arrêt sur image, pour évaluer ensemble, en toute transparence, l'action municipale. Et ce, en complément des rencontres et échanges constants menés avec vous depuis le début du mandat et auxquels je m'étais engagé avec l'équipe municipale, à chaque réunion publique, dans les quartiers ou au cours des conseils municipaux, ...

C'est une nécessité qui s'affirme encore plus aujourd'hui. Il est primordial que les Elus s'adressent directement à la population, puissent rendre des comptes et sachent expliquer leurs choix. C'est l'objectif de ce document spécial qui complète votre journal « Pontarlier votre ville ». Dans cet esprit et dans le plus strict respect de la démocratie, j'ai également souhaité que les groupes d'opposition puissent disposer de plus d'espace qu'habituellement pour s'exprimer plus largement.

Vous retrouverez donc, organisé sous une présentation la plus aérée et la plus claire possible, l'ensemble de nos 185 engagements. A l'aide de pictogrammes simples, vous pourrez mesurer ce qui a été fait, ce qui est en cours, ce qui ne l'est pas encore et ce qui ne le sera définitivement pas. Vous pourrez aussi apprécier l'engagement de toute l'équipe municipale, car il s'agit d'un véritable travail d'équipe, sans lequel il ne pourrait y avoir d'arbitrage et de décision éclairée. C'est tout le sens qui est donné à la mise en valeur de l'ensemble de l'équipe de la municipalité, que je préside, et au-delà du groupe majoritaire.

Je tenais ainsi, avec l'équipe, à vous proposer ce bilan d'étape, que nous présenterons d'ailleurs publiquement, afin d'ouvrir le débat et surtout de nous projeter avec vous, d'ores et déjà, sur la seconde partie du mandat, qui comportera aussi de nombreux défis.



© Alexis Baud

### Patrick GENRE,

Maire de Pontarlier,  
Président de la Communauté  
de Communes du Grand Pontarlier,  
Conseiller régional  
Bourgogne Franche-Comté

## Vos élu(e)s - La Majorité



Retrouvez le trombinoscope détaillé avec les délégations sur [www.ville-pontarlier.fr](http://www.ville-pontarlier.fr)

# Une ville en mouvement

Votre élu référent : Bertrand Guinchart

 FAIT

 ENGAGÉ

 A FAIRE

 ANNULÉ

## 1 Défendre les dessertes ferroviaire (TGV) et routière (RN57)

Un dossier porté par Patrick Genre

Au plan ferroviaire, en relation directe avec les élus suisse et la Fédération du Transjuralpin, défense de la liaison Lausanne-Frasne-Paris, défense de la liaison Neuchâtel-Val-de-Travers-Pontarlier-Frasne (liaison Colibris)

Au plan routier, en relation avec l'État, la Région, le Département, la Députée et le Maire de La Cluse-et-Mijoux, réflexion sur la création d'une troisième voie d'entrée à Pontarlier, réflexion sur l'utilisation de l'enveloppe de 12 millions d'euros inscrits au contrat de Plan État-Région.

## 2 Guichet unique d'informations aux entreprises

Cette création est en cours de négociation pour une mutualisation avec d'autres organismes (CCI, CMA, BGE...). L'Agence Régionale de Développement Economique Bourgogne Franche-Comté recrute par ailleurs actuellement des chargés de mission par territoire, qui auront ce rôle.

## 3 Etudier les partenariats public/privé (PPP) pour favoriser les synergies de développement

Des études sont à mener pour les projets municipaux afin de développer des partenariats public / privé.

## 4 Soutenir la filière bois locale par des contrats Ville/Scieurs, ainsi que les filières agro-alimentaires

Un dossier partagé avec Gaston Droz-Vincent

Le soutien à la filière bois locale se matérialise au travers de la construction de la Halle couverte dont les éléments de charpente seront fabriqués à l'aide de résineux provenant de la forêt communale. (voir engagement [N°11](#)).

### ZOOM

## 20 ha | 10 ha | Aménager avec la CCGP 30 ha pour l'accueil d'entreprises et d'emplois avec la ZAE des Gravilliers

20 ha ont déjà été aménagés par la Communauté de Communes du Grand Pontarlier sur la commune de Pontarlier. Les 15 parcelles de la 1<sup>re</sup> tranche du « Crêt de Dale » sont vendues.

La 2<sup>e</sup> tranche est quant à elle en cours de commercialisation. D'ici fin 2019, l'aménagement de la dernière et 3<sup>e</sup> tranche devrait être achevé.



© Fabrice Parriaux



© Photo libre de droits - Ville de Pontarlier

### Suite action [N° 4](#)

La Ville de Pontarlier apporte son concours aux filières agro-alimentaires en soutenant des manifestations promotionnelles : Haute-Foire/Coulée du Mont d'Or, Artisans au Grand Cours, Marché paysan,... ainsi que les circuits courts dans le cadre de la Délégation de Service Public Restauration (voir engagement [N° 46](#)).

## 5 Valoriser la ville pour attirer des investisseurs

Un dossier porté par La Municipalité

La valorisation de la ville résulte de l'action commune et transversale menée par l'équipe municipale, dans le cadre des différentes thématiques abordée dans ce bilan mi-mandat et peut s'illustrer au travers des nombreuses réalisations : urbanisme (Ilot Saint-Pierre,...), travaux de voirie (réfection du centre-ville,...), création de nouveaux services de proximité (maison des seniors, maison médicale, ...), etc.

## 6 Développer des offres de formation en adéquation avec les besoins des entreprises

Dossier transféré : compétence CCGP

La CCGP travaille sur la question de formations franco-suisse intéressantes les entreprises de part et d'autre de la frontière.

## 7 Créer un pôle logement pour l'accueil temporaire de main d'oeuvre

Un dossier partagé avec Christian Pourny

Des négociations sont en cours pour une mutualisation avec d'autres organismes (CCI...). De plus, ce type de projet est en réflexion dans le cadre du futur Ilot Saint Pierre (voir engagement [N°65](#)).

## 8 Dynamiser et reconfigurer le marché hebdomadaire

Le marché s'installera dès 2017, en période hivernale, sous la Halle couverte, qui offrira un espace abrité et aménagé aux commerçants non sédentaires et aux chaland. Cet équipement participera à la valorisation et à l'attrait du marché.



## ZOOM

### ✓ 11 Créer une halle couverte

Un dossier partagé avec Christian Pourny, Gaston Droz-Vincent, Daniel Defrasne

La construction d'une halle couverte polyvalente, place du Maréchal de Latre de Tassigny (« Petit Cours ») répondra à des besoins spécifiques comme l'accueil de marchés hivernaux hebdomadaires et de manifestations socio-culturelles, ou la mise à disposition d'un parking public gratuit de 76 places (en dehors des périodes d'occupation). Cet équipement multi-usages sera harmonieusement intégré dans le paysage urbain, adapté techniquement au risque de neige et construit en bois local. (voir également les engagements N° 4, N°62, N°141).

## ZOOM

### ✓ 12 Tester un réseau d'interconnexion entre les zones commerciales évitant les flux automobiles

Un dossier en partenariat avec les associations de commerçants

Depuis août 2016, des navettes shopping gratuites circulent le samedi de 10 h à 19 h entre les zones commerciales. Cette phase de test d'un an, menée en partenariat avec Commerce Pontarlier Centre notamment, s'achèvera le samedi 8 juillet 2017.



### ⌚ 9 Créer un parking dans l'hyper-centre

Implantation en cours de réflexion.

### ✓ 10 Maintenir la gratuité des parkings

Un dossier partagé avec Jacques Prince

Aujourd'hui, 3150 places de parkings gratuites sont disponibles à Pontarlier dont environ 970 à proximité du centre-ville, pour une durée de 1h30 (1h pour certaines zones), et ce de 8h à 12h et de 14h à 19h, sauf dimanches et jours fériés.

### ✓ 13 Imaginez des « hivernales », programme d'animations en complément du marché de Noël

La collectivité a acquis une patinoire synthétique de 200 m<sup>2</sup> pour animer le Marché de Noël et à améliorer son programme d'animations (ateliers pour adultes, démonstration sportive, spectacle son et lumière, ...). Le renouvellement des illuminations de Noël participe par ailleurs à cette ambiance de fête.

### ✓ 14 Améliorer la signalisation des zones commerciales et leurs parkings

Un dossier partagé avec Gaston Droz-Vincent

5 panneaux d'information grand format ont été disposés aux entrées de ville, ainsi qu'une nouvelle signalisation du marché hebdomadaire. La signalétique piétonne et des parkings, avec indication de la distance à pied pour atteindre le centre-ville a été refondue.

### ✓ 15 Créer une commission agricole locale

Créée le 30 octobre 2014, cette commission a réuni à deux reprises les exploitants agricoles de Pontarlier et ceux qui louent du terrain sur Pontarlier, autour des élus référents, afin de finaliser le recensement agricole, de mettre en place des conventions d'occupation, de développer des compensations écologiques, d'organiser le Super Comice ou d'échanger des informations.



© Ville de Pontarlier



© Ville de Pontarlier